



# LE DÉVELOPPEMENT EN PARTAGE



AGRI-AGENCE FRANÇAISE  
DE COOPÉRATION INTERNATIONALE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

## SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION.....	3
2. MISSION .....	4
3. PAYS D'INTERVENTION .....	5
4. DONNÉES CLÉS .....	6
5. ÉLÉMENTS FINANCIERS.....	7
6. PRÉSIDENTS.....	8
7. RÉSEAUX.....	9



## 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Fert est une agri-agence française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents.

Elle bénéficie depuis plus de 30 ans du soutien des organisations céréalieres françaises et en particulier d'Unigrains.



Elle a pour objet de permettre aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et d'assurer la sécurité alimentaire de leur pays.

Fert accompagne les agriculteurs dans la création d'organisations (groupements de producteurs, coopératives, caisses de crédit agricole, centres de formation ...) leur permettant d'apporter des solutions durables aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier et la défense de leurs intérêts.

Fert conduit, dans 11 pays, 27 actions de terrain dans lesquelles elle mobilise des responsables et techniciens agricoles dans une démarche de solidarité pour partager leur expérience d'engagement professionnel et de gestion de leurs organisations.

## 2. MISSION

*Fert s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration des économies agricoles des pays en développement ou émergents.*

*Sa démarche repose sur trois considérations clefs :*

- L'économie agricole d'un pays repose fondamentalement sur les agriculteurs. Ils ont vocation à nourrir leur pays et pour ce faire ils doivent pouvoir vivre de leur métier.
- L'agriculteur est un entrepreneur responsable et capable de raisonner par lui-même les multiples décisions qu'il doit prendre, en fonction de ses objectifs propres et de ses contraintes. Il doit être considéré et respecté comme tel.
- Chaque agriculteur ne dispose que d'un pouvoir faible. C'est en se regroupant dans des organisations adaptées que les agriculteurs peuvent :
  - Trouver des solutions communes à des problèmes communs et gérer la mise en œuvre de ces solutions,
  - Peser sur l'environnement technique, économique et politique par la participation ou la négociation, en vue de défendre des intérêts communs.



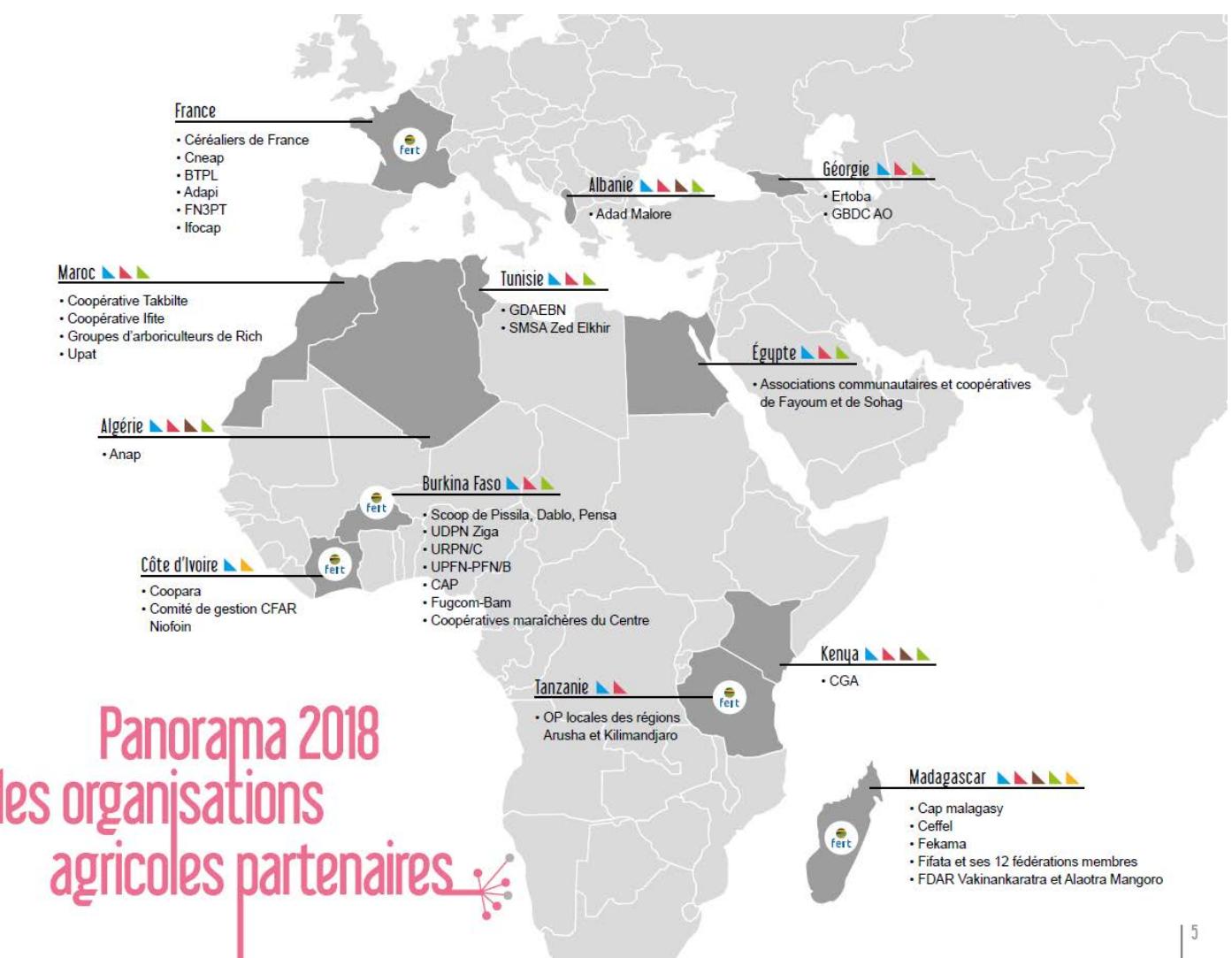
Fert soutient la création ou le développement d'organisations de producteurs avec la conviction forte que celles-ci ne peuvent naître et se consolider que dans une interaction permanente entre des réalisations concrètes apportant des services durables à leurs membres (actions techniques, commerciales, financières...) et l'animation associative de ces membres.

Pour cela, Fert s'impose d'agir dans la durée et la continuité.

Fert assure un rôle d'interface entre l'action de terrain et l'ensemble des compétences professionnelles à mobiliser en fonction des besoins exprimés. Elle se propose de mettre au service des agriculteurs des pays en développement le savoir-faire acquis au cours de plus de soixante années d'expérience de l'organisation des producteurs dans les domaines techniques, économiques, commerciaux et financiers et s'appuie pour ce faire sur l'ensemble des organisations professionnelles agricoles françaises.

Elle fonde sa démarche sur trois principes tirés de l'expérience paysanne : rigueur, pragmatisme et solidarité.

### 3. PAYS D'INTERVENTION (2018)



En savoir plus

## 4. DONNÉES CLÉS

**1981** : création de l'association Fert

**24** : nombre de pays dans lesquels Fert est intervenue depuis sa création

**85** : nombre d'actions conduites dans les pays en développement depuis la création de Fert

### Partenariats en 2018 :

**Plus de 2200** Organisations de Producteurs partenaires dont :

- **35** de niveau national/régional
- **2230** de niveau local

Soit près de **87 400** familles bénéficiaires des actions engagées



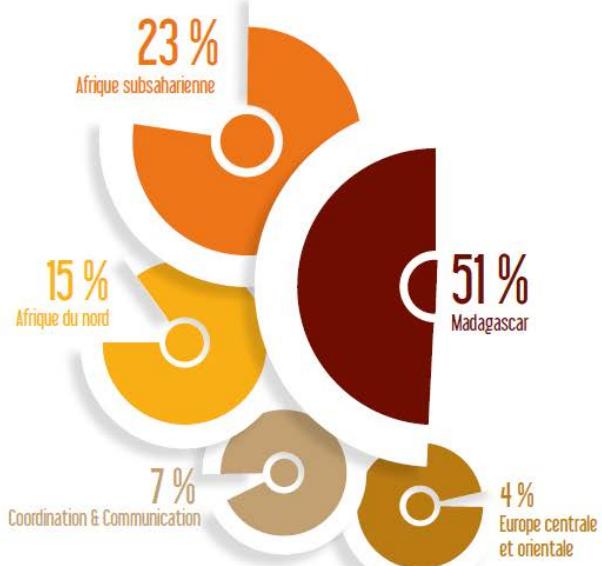
## 5. ÉLÉMENTS FINANCIERS

# Éléments financiers

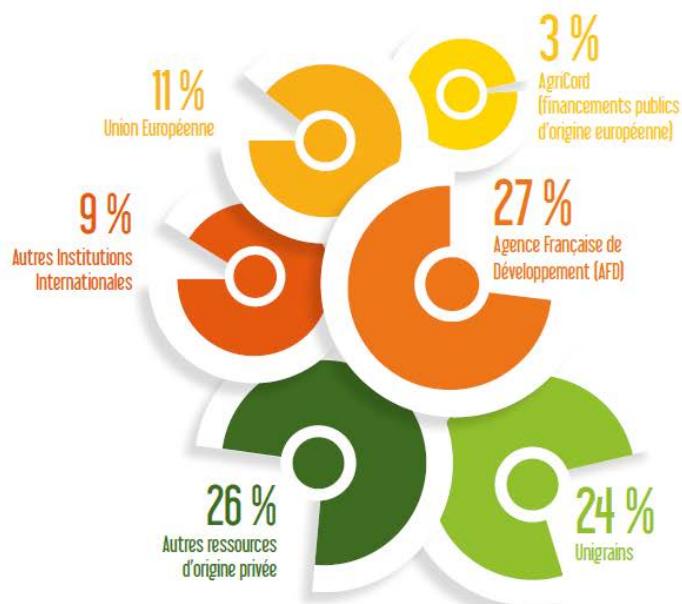
Le budget global mobilisé en 2018 est de 4,45 millions d'Euros pour 27 actions conduits dans 11 pays.

Les ressources financières sont pour 50% d'origine publique et pour 50% d'origine privée.

### Emplois 2018



### Ressources 2018



[En savoir plus](#)

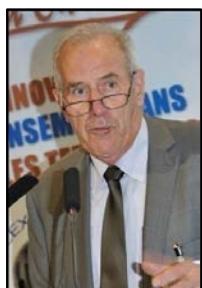
## 6. PRÉSIDENTS



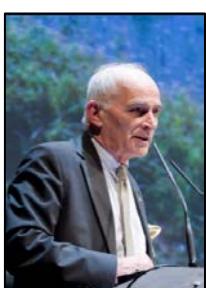
**Jean Deleau (1981-1984)**



**Gérard de Caffarelli (1984 - 2006)**



**Michel Ledru (2006-2008)**



**Henri de Benoist (2008-2017)**



**Jean-François Isambert (depuis 2017)**

## 7. RÉSEAUX

*Fert est membre de :*



La CHD, collectif d'ONG membre de Coordination Sud  
[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

AgriCord, alliance internationale fédérant 13 agri-agences de 11 pays (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Philippines, Sénégal, Suède).

[www.agricord.org](http://www.agricord.org)



Inter-réseaux Développement rural qui a pour objet de favoriser et d'enrichir la réflexion et les pratiques concernant les thématiques de développement rural dans les pays du Sud.  
[www.inter-reseaux.org](http://www.inter-reseaux.org)



Le F3E, réseau associatif d'acteurs français engagés dans des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée. Il accompagne ces acteurs dans l'amélioration de l'impact et de la qualité de leurs actions.

[www.f3e.asso.fr](http://www.f3e.asso.fr)



Le BTPL, Bureau technique de promotion laitière - organisation professionnelle agricole



---

5, rue Joseph et Marie Hackin  
75116 Paris

Tél. : 33 1 44 31 16 70  
Fax : 33 1 44 31 16 74

[fert@fert.fr](mailto:fert@fert.fr)  
[www.fert.fr](http://www.fert.fr)

## CONTACT PRESSE

Héloïse BONNAUD

[h.bonnaud@fert.fr](mailto:h.bonnaud@fert.fr)

01 44 31 16 33